

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 10 Juillet à 19h00

PRESENTS : MOLINIÉ S. PAYAN R. VEILLY D. LAURENT C. BROSSEAU JP. ARNAUD G. LERT D. GIACOPELLI P. PELEGRIN L. NISSET M. VELIA S. MARTINEZ B. PEYRON J. AYME F. LENGLET D.

ABSENTS : DELORD Laetitia et ICARD Sylvie

POUVOIRS :

Mme LACORNE à MME ARNAUD

Mme FERRÉ à Mme LENGLET

A été nommé (e) secrétaire : VÉLIA Stéphane

Séance ouverte à 19h00

Validation du compte rendu de la séance du 22 juin 2020

ADMINISTRATION GENERALE

- **Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Les listes déposées et enregistrées :

1 composition des listes :

La liste A est composée par Mme MOLINIÉ, M VEILLY Daniel, Mme FERRÉ Anne-Marie ; M GIACOPELLI Patrick, Mme ARNAUD Geneviève, M VÉLIA Stéphane, Mme ICARD Sylvie et M BROSSEAU Jean-Pierre

Madame la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 17
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 17

Ont obtenu :

- liste A : 17 voix

Ainsi 5 sièges ont été attribués

Madame le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 5 sièges

- **Mise à disposition des biens de la commune à la communauté des communes Drôme Sud Provence dans le cadre de l'exercice de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés**

Les membres du Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de mise à disposition des biens de la commune de TULETTE à la Communauté de communes Drôme Sud Provence dans le cadre de l'exercice de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés et d'autoriser Madame le Maire à signer le procès-verbal.

QUESTIONS DIVERSES

NÉANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Maire,
Sylvie MOLINIÉ